

**Procès-verbal de la 179<sup>e</sup> assemblée du  
conseil d'établissement du Cégep de Lanaudière à Joliette  
tenue le jeudi 5 juin 2025, à 18 h, salle D-213**

**PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE**

- Mme Annie Bacon
- Mme Sonia Ducharme-Beausoleil
- M. Antoine Jolicoeur
- Mme Maryse Locat
- Mme André Tousignant
- Mme Andrée St-Georges
- Mme Mégane Bourdon
- M. Hugues Doucet
- Mme Amélie Lepage
- Mme Emmanuelle Richard
- M. Dave Dupuis

**ABSENCES**

- Mme Catherine Asselin
- Mme Anne Marjory Louis
- Mme Alexandra Roy
- Mme Caroline Gagnon

**PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE**

- Mme Julie Bruneau, *directrice adjointe au service des programmes et du développement pédagogique*
- Mme Esther Fournier, *directrice des ressources financières*
- Mme Geneviève Perreault, *directrice générale du cégep de Lanaudière*
- M. David Joly, *gestionnaire administratif au service de l'organisation et du cheminement scolaires*
- Mme Julie-Hélène Roy, *conseillère pédagogique à la formation continue*

**AGIS À TITRE DE SECRÉTAIRE**

- Mme Janie Bolduc

## 1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ayant constaté le quorum, la présidente ouvre la réunion à 18 h 03. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

CECJ240605-01	Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyée par Mme Annie Bacon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.  <b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b>
---------------	---

## ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2.	Ordre du jour
3.	Procès-verbaux : 3.1 178 <sup>e</sup> réunion tenue le 10 avril 2025
4.	Suite du procès-verbal
5.	Parole à l'assemblée
6.	AEC <i>Courtage immobilier résidentiel (EEC.1Y)</i> <i>Présenté par Mme Julie-Hélène Roy</i>
7.	Adoption du budget de fonctionnement 2024-2025 du collège constituant et avis sur le budget de fonctionnement 2024-2025 du Cégep régional de Lanaudière <i>Présenté par Mmes Geneviève Perreault et Esther Fournier</i>
8.	Information sur les résultats des inscriptions pour la session d'hiver 2025 (date d'abandon) <i>Présenté par M. David Joly</i>
9.	Information sur les résultats des admissions du 2 <sup>ème</sup> tour de la session automne 2025 <i>Présenté par M. David Joly</i>
10.	Calendrier abrégé des instances 2025-2026 <i>Présenté par Mme Sonia Ducharme-Beausoleil</i>
11.	Recommandation d'émission de diplômes

<p>12. Dépôt de documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>12.1 Avancement du plan stratégique 2023-2028 - Bilan 2024-2025 (deuxième année)</li> <li>12.2 Tableau de suivi des programmes 2025-2026</li> <li>12.3 Tableau des libérations de tâches octroyées pour l'année 2025-2026</li> </ul> <p>Comité de la réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>12.4 Bilan du plan de travail 2023-2024</li> <li>12.5 Plan de travail 2024-2025</li> </ul>
13. Rapport de la présidence
14. Rapport de la direction
15. Divers
16. Levée de l'assemblée

### 3. Adoptions du procès-verbal

#### 3.1 178<sup>e</sup> réunion tenue le 10 avril 2025

Les membres sont invités à se prononcer sur la conformité du procès-verbal. Il n'y a aucun changement à apporter.

CECJ250605-02	Sur proposition de Mme Amélie Lepage, dûment appuyée par Mme Andrée St-Georges, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 178 <sup>e</sup> réunion tenue le 10 avril 2025.  <b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b>
---------------	---

### 4. Suite du procès-verbal

Point 8 qui portait sur l'information sur les résultats des admissions du 1<sup>er</sup> tour de la session d'automne 2025. La direction informe les membres qu'une rencontre entre le centre de services scolaire des Samares et des représentants du Cégep a eu lieu afin d'échanger au sujet des motifs expliquant certains refus d'admission des étudiants provenant de la formation générale adulte.

### 5. Parole à l'assemblée

Sans objet.

## 6. AEC *Courtage immobilier résidentiel (EEC.1Y)*

La pratique du courtage immobilier est régie par un cadre législatif bien défini. Dans l'exercice de ses fonctions, la courtière immobilière ou le courtier immobilier est assujetti à la Loi sur le courtage immobilier et à ses règlements. Pour s'assurer que la Loi est respectée, l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) a été créé. En marge de cette responsabilité, l'OACIQ est l'autorité qui accrédite les programmes de formation des maisons d'enseignement désireuses de former de futures personnes courtières immobilières. Par conséquent, toute modification à la Loi aura ultimement une incidence sur les programmes de formation dispensés.

De concert avec un consortium de 23 collèges, le Collège de Maisonneuve a inauguré le programme AEC en *Courtage immobilier résidentiel - EEC.1Y* en 2008. Au moment des derniers travaux d'actualisation (2022-2024), le programme *Courtage immobilier résidentiel - EEC.1Y* est offert par un consortium plus restreint de 13 collèges.

À la suite d'un changement législatif exigé par le gouvernement du Québec, la Loi sur le courtage immobilier subit des changements majeurs en mai 2010 (Loi 73) et impose la création de l'OACIQ, qui a pour mission de protéger le public. Cet organisme encadre les courtières immobilières ou les courtiers immobiliers en imposant, à compter de 2013, l'obligation de compléter une formation de base dans un établissement accrédité. À la suite de cette formation, la personne qui souhaite pratiquer le courtage immobilier se doit de réussir un examen certificatif pour ensuite détenir un permis d'exercice. La Loi a été modifiée à deux autres reprises à la suite du changement législatif de 2010. La dernière refonte date de juin 2022.

À la lumière de tous ces changements législatifs, le Collège de Maisonneuve, conjointement avec le consortium, a décidé de prendre un temps d'arrêt afin d'effectuer un diagnostic de la situation. Parallèlement à cette initiative, l'OACIQ convoquait en mai 2022 les établissements d'enseignement accrédités pour les informer de changements à son référentiel de compétences et de son intention d'imposer des ajustements aux programmes de courtage immobilier résidentiel et commercial.

### **Projet de résolution :**

**Attendu** l'actualisation de l'AEC en courtage immobilier résidentiel (EEC.1Y);

**Attendu** l'avis favorable du département de génie civil;

**Attendu** l'avis favorable du comité programme en génie civil;

**Attendu** la recommandation du comité de gestion pédagogique;

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études;

<b>CECJ250605-03</b>	<p>Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyée par Mme Andrée Tousignant, il est résolu de d'adopter le cahier programme afin que le Service de la formation continue offre le nouveau programme Attestation d'études collégiales Courtage immobilier résidentiel (EEC.1Y) et que ce programme d'études relève du programme <i>Technologie du génie civil</i> (221.B0) au collège constituant de Joliette. Il est également résolu que le Service de la formation continue puisse, au moment de l'acquisition de ce programme, procéder à des modifications mineures de juridictions locales (préalables, conditions d'admission, attribution des disciplines, etc.) afin de l'arrimer à ses pratiques, normes et réalités.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
----------------------	--

## 7. Adoption du budget de fonctionnement 2024-2025 du collège constituant et avis sur le budget de fonctionnement 2024-2025 du Cégep régional de Lanaudière

Les allocations budgétaires ont été présentées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) le 7 mai 2025. Le réseau collégial fait face à des compressions historiques de 151,4 M\$ qui se traduisent par une diminution des revenus en provenance du MES de l'ordre de 4,0 M\$ pour le Cégep régional de Lanaudière.

Tenant compte de ces compressions, mais également de plusieurs autres éléments de contexte, la directrice des ressources financières présente le budget de fonctionnement pour l'année 2025-2026.

Il s'agit pour le conseil d'établissement, d'adopter le budget de fonctionnement 2025-2026 du collège constituant et de donner un avis au conseil d'administration sur le budget de fonctionnement 2025-2026 du Cégep régional de Lanaudière.

### Projet de résolution :

Attendu les orientations budgétaires pour l'année 2025-2026;

Attendu le dépôt par le ministère de l'Enseignement supérieur des allocations de base le 7 mai 2025;

Attendu les compressions historiques de 151,4 M\$ qui ont été imposées au réseau collégial, lesquelles se traduisent par une diminution des revenus en provenance du ministère de l'Enseignement supérieur de 4,0 M\$ pour le Cégep régional de Lanaudière;

Attendu que le budget de fonctionnement 2025-2026 tient compte du plan des effectifs 2025-2026;

Attendu la recommandation du comité régional de planification et de coordination (CRPC);

Attendu la recommandation du comité exécutif;

<b>CECJ250605-04</b>	<p>Sur proposition de M. Hugues Doucet, dûment appuyée par Mme Andrée St-Georges, il est résolu d'adopter le budget de fonctionnement 2025-2026 du collège constituant et de donner un avis favorable au conseil d'administration pour l'adoption du budget de fonctionnement 2025-2026 du Cégep régional de Lanaudière.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
----------------------	--

**8. Information sur les résultats des inscriptions pour la session d'hiver 2025 (date d'abandon)**

Un tableau comparatif des inscriptions à la date d'abandon pour la session d'hiver 2025 est présenté.

Actuellement, une baisse significative du nombre de cours incomplets ainsi que du nombre d'échecs par rapport à l'année dernière est observée. La révision de la date d'abandon semble avoir contribué à une évaluation plus éclairée de leur parcours par les étudiants, facilitant ainsi une prise de décision au moment de faire leur choix.

**9. Information sur les résultats des admissions du 2<sup>ème</sup> tour de la session automne 2025**

Un tableau des admissions du 2<sup>ème</sup> tour de la session automne 2025 est déposé et indique une progression du nombre de dossiers admis cette année par rapport à l'année précédente au niveau du SRAM.

Une hausse significative du nombre d'inscriptions est également observée dans certains programmes qui étaient jusqu'à récemment sous observation.

Par ailleurs, malgré une augmentation notable des demandes d'admission lors du premier tour, d'autres programmes n'ont pas connu la croissance anticipée. Le nombre d'inscriptions y est demeuré stable, et ce, en dépit de la fermeture des demandes d'admission de programmes similaires dans plusieurs autres collèges.

La direction fait un retour sur les deux programmes (Génie électrique et TPQA) qui étaient sous observation et pour lesquels une attention particulière a été portée aux demandes d'admission.

Elle souligne qu'une rencontre s'est tenue au début du mois de mai entre le département de TPQA, la direction et la direction générale afin de discuter du taux d'inscriptions. Bien que composé d'un nombre restreint de membres, le département a démontré une grande ouverture à la collaboration et a pris certaines décisions afin de renforcer la durabilité du programme, il a été décidé de maintenir les admissions ouvertes pour ce programme. Des partenariats internationaux sont en cours et des échanges ont été amorcés avec l'UQTR en vue de développer une passerelle vers leur baccalauréat en nutrition prévu pour 2026.

## 10. Calendrier abrégé des instances 2025-2026

La direction présente le calendrier des rencontres pour l'année à venir. Un membre souligne qu'une rencontre est prévue le jeudi 2 avril 2026, soit le Jeudi saint. Pour l'instant, aucune modification n'est apportée au calendrier établi.

## 11. Recommandation d'émission de diplômes

### PROJET DE RÉSOLUTION # 1

**Attendu** les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « *Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriée* »;

**Attendu** les dispositions de l'article 32 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

**Attendu** la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette.

CECJ250605-05	<p><b>Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyée par Mme Andrée Tousignant, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière afin de recommander au ministre de l'Éducation et de l'enseignement supérieur de décerner un diplôme aux personnes dont le nom apparaît sur la liste suivante :</b></p> <p><b>Numéro de confirmation : 50 313 016</b> <b>Code de lot : JO 2025040801</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
---------------	--

### PROJET DE RÉSOLUTION # 2

**Attendu** les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « *Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriées* »;

**Attendu** les dispositions de l'article 33 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

**Attendu** la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette.

	<p><b>Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyée par Mme Andrée Tousignant, il est résolu de recommander au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner une attestation d'études collégiales aux étudiants et étudiantes dont les noms figurent en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui ont atteint les objectifs de leur programme.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
--	---

## 12. Dépôt de documents :

- 12.1 Avancement du plan stratégique 2023-2028 - Bilan 2024-2025 (deuxième année)
- 12.2 Tableau de suivi des programmes 2025-2026
- 12.3 Tableau des libérations de tâches octroyées pour l'année 2025-2026

### Comité de la réussite :

- 12.4 Bilan du plan de travail 2023-2024
- 12.5 Plan de travail 2024-2025

## 13. Rapport de la présidence

Le conseil d'établissement tient à souligner la fin du mandat de Mme Annie Bacon et à lui exprimer sa profonde gratitude pour son engagement et sa précieuse contribution tout au long de son implication.

## 14. Rapport de la direction du collège

- Retour sur la CEEC. La rencontre s'est déroulée de manière très positive. Quelques recommandations sont attendues, mais elles ne constituent pas de surprises. La commission a noté la force et l'implication de notre personnel, ainsi que la richesse de sa diversité. L'appréciation annuelle des programmes, le tableau de suivi et les différentes mesures d'aide ont également été identifiés comme des points forts;
- Mention d'honneur à l'AQPC - Audrey Héroux, enseignante au Département de soins infirmiers;
- Médaille Lieutenant-gouverneure pour la jeunesse 2025, 2 récipiendaires Élizabeth Joly et Naomy Fournier-Grimaldi;
- Gala de l'engagement - Mégane Bourdon - Ses idées novatrices, ses projets rassembleurs et ses actions communautaires ont permis à des centaines d'étudiantes et d'étudiants de notre collège d'améliorer leur qualité de vie, d'avoir un impact positif sur leur réussite scolaire, de réduire leur stress face à la précarité alimentaire et financière. C'est grâce à l'acharnement et au dévouement extraordinaire de cette étudiante que des initiatives telles que : des collations du matin, des bourses Coup de pouce, des coupons-repas et l'épicerie La FAIM du mois ont pu voir le jour cette année;
- Gala du mérite sportif - Marion Drainville - Notre personnalité sportive de l'année a accompli, tout au long de ses trois années avec nous, des performances de haut niveau. Portée par une discipline hors du commun et dévouée envers son sport et ses coéquipières, ses entraîneurs parleront de ses accélérations explosives, de son sens de la compétition et de son instinct. Notre récipiendaire s'est distingué lors de ses 3 années

au collège. Athlète multidisciplinaire, en flag et en soccer, elle a remporté bannière et médaille à chacune de ses saisons, en plus de se classer à de nombreuses reprises sur les équipes d'étoiles des disciplines concernées;

- Exposition de Rosalie D. Gagné au Musée d'art de Joliette se poursuit jusqu'au 7 septembre 2025;
- 4 à 6 de fin d'année afin de remercier le personnel : Un succès;
- Événements à venir : Cérémonies de fin d'études le 8 juin;
- Merci à tous et bonnes vacances!

## 15. Levée de l'assemblée

CECJ250605-07	L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Mme Annie Bacon, dûment appuyée par Mme Amélie Lepage, il est résolu de lever la séance à 19 h 55.  <b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b>
---------------	---

*Emmanuelle Richard*

Emmanuelle Richard  
Présidente

*Janie Bolduc*

Janie Bolduc  
Secrétaire